Plan d'actions de la commune de Carignan de Bordeaux

	Astreinte	Suivi des personnes inscrites au registre	Communication	Lieux rafraichis
Niveau 1 : VEILLE SAISONNIERE DU 1 ^{ER} JUIN AU 31 AOUT		Mise à jour du registre.	Diffusion des recommandations : - aux associations	
		Prise de contact hebdomadaire par les agents du service social. Distribution des brumisateurs.	 aux entreprises aux CLSH. aux ESMS. Sites internet, FB, Instagram, 	
Niveau 2 : AVERSTISSEMENT DE CHALEUR		Prise de contact hebdomadaire par les agents du service social.	journal, panneaux lumineux. Poursuite régulière de la communication	
Niveau 3 : ALERTE CANICULE	Numéro d'astreinte mairie en cas de besoin	Prises de contact régulières, adaptées aux recommandations préfectorales et aux demandes des personnes	Renforcement de la communication (affichage plus réguliers)	
	Mise en œuvre des recommandations de la préfecture	Objectif : prendre connaissance de leur état de santé et des besoins.	Communication des lieux rafraichis disponibles et horaires d'ouvertures	
Niveau 4 : MOBILISATION MAXIMALE	Numéro d'astreinte mairie en cas de besoin	Prises de contact quotidiennes, adaptées aux recommandations préfectorales et aux demandes des personnes	Renforcement de la communication (affichage plus réguliers)	Ouverture Lieux rafraichis
	Mise en œuvre des recommandations de la préfecture	Visite à domicile. Contact avec les autres intervenants à domicile	Rappel des lieux rafraichis disponibles avec horaires d'ouvertures et localisation des points d'eau public.	Mise à disposition bouteilles d'eau fraiche/verre